

(Traduction non officielle)



Annnonce du Conseil de l'Investissement

No.8/2561

Répit pour des critères sur les lieux de secteurs cibles dans le Corridor Économique Oriental d'Innovation (Eastern Economic Corridor of Innovation : EECi) selon l'annonce du Conseil de l'Investissement No.6/2561

Pour donner suite à l'annonce du Conseil de l'Investissement No. 6/2561 du 3 août 2018 sur Mesures de promotion de l'investissement dans le Corridor Économique Oriental (EEC)

En vertu de l'article 16, et de l'article 18 de la loi sur la promotion de l'investissement, B.E. 2520 (1977), le Conseil de l'Investissement publie la présente annonce comme suit :

1. Il est jugé utile de permettre aux secteurs cibles, initialement prescrits par l'annonce du Conseil de l'Investissement No. 6/2561 du 3 août 2018 spécifiant que les secteurs cibles doivent être situés dans le Corridor Économique Oriental d'Innovation (Eastern Economic Corridor of Innovation : EECi) afin de recevoir des droits et avantages, d'être situés dans des parcs scientifiques désignés par le Conseil de l'Investissement en tant que zones scientifiques et technologiques.
2. Les projets citent dans l'article 1. Ci-dessus pourraient être délocalisés au Corridor Économique Oriental d'Innovation (EECi) jusqu'au 30 décembre 2022 inclus.
3. Les projets doivent répondre aux critères sur le développement de la ressource humaine thaïlandais dans la science et technologie avant la limite de droits et avantage sur l'exemption de l'impôt sur les sociétés que ce soit la période ou le montant de l'argent d'exemption de l'impôt sur les sociétés. En tout état de cause, il ne doit pas dépasser 5 ans à compter de la date de l'obtention de promotion.
4. Au cas où le projet ne pourrait pas respecter les critères et conditions spécifiées, les droits et avantages selon l'annonce du Conseil de l'Investissement No. 2/2557 du 3 décembre 2014 seront accordés.

Cette annonce entrera en vigueur à compter du 25 juillet 2018

Annoncé le 14 septembre 2018

Général Prayut Chan-o-cha

(Prayut Chan-o-cha)

Président du Conseil de l'Investissement